



ALBIOMA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS LA DÉFENSE, LE 1^{ER} JUIN 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 31 MAI 2017

Approbation de l'ensemble des résolutions

Nomination de deux nouveaux Administrateurs

Dividende de 0,57 euro partiellement payable en actions

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Albioma a réuni le 31 mai 2017 sous la présidence de Jacques Pétry, 982 actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, représentant près de 58 % du capital.

L'Assemblée a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises. Le résultat des votes et des informations détaillées relatives au quorum sont disponibles sur le site Internet de la Société, www.albioma.com.

Les actionnaires ont approuvé la nomination de deux nouveaux Administrateurs : Bpifrance Investissement (représenté par Émilie Brunet) qui détient depuis fin mars 2017 5 % du capital, et Frédéric Moyne, Directeur Général de la Société depuis juin 2016. L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé le renouvellement des mandats d'Administrateur de Jacques Pétry, Jean-Carlos Angulo, Financière Hélios et Michèle Remillieux.

Les actionnaires ont approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,57 euro par action. Ce dividende sera majoré de 10 % dans le cadre du programme de fidélité du Groupe pour les actionnaires justifiant d'une inscription continue de leurs actions au nominatif depuis le 1^{er} janvier 2015 (soit, dans ce dernier cas, un dividende de 0,62 euro dans la limite de 0,5 % du capital).

Les actionnaires disposeront, du 8 au 28 juin 2017, d'une option pour le paiement de 50 % de leur dividende en actions nouvelles, qui seront émises au prix unitaire de 16,01 euros. Le solde du dividende sera versé en numéraire. Le paiement du dividende et la livraison éventuelle des actions nouvelles interviendront le 10 juillet 2017.

Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre de l'exercice 2017, le 26 juillet 2017 après bourse



À PROPOS D'ALBIOMA

Albioma est un producteur d'énergie indépendant, leader mondial de la valorisation à haute efficacité énergétique de la biomasse en partenariat avec les agro-industriels. Depuis plus de 20 ans, Albioma exploite des centrales thermiques valorisant la bagasse, coproduit fibreux de la canne à sucre remplacé par le charbon hors campagne sucrière. Son expertise unique lui a permis de s'imposer comme un partenaire incontournable de l'industrie du sucre et de l'éthanol dans l'Outre-Mer et à l'Île Maurice. Albioma développe désormais des centrales 100 % biomasse qui valoriseront, aux côtés de la bagasse, des déchets verts ou des résidus de l'industrie du bois. En complément, le Groupe exploite un parc photovoltaïque performant. Présent en France métropolitaine, dans l'Outre-Mer français et à l'Île Maurice, le Groupe est implanté depuis 2014 au Brésil, premier producteur mondial de canne à sucre.

Pour plus d'informations, consultez www.albioma.com

CONTACTS INVESTISSEURS

JULIEN GAUTHIER
julien.gauthier@albioma.com
+33 (0)1 47 76 67 00

CONTACTS MEDIAS – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

LUC PERINET-MARQUET
lperinet@lpm-corporate.com
+33 (0)1 44 50 40 35